cavem

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE

LES ADRETS DE L'ESTÉREL • FRÉJUS • PUGET SUR ARGENS • ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS • SAINT-RAPHAËL

MON AGGLO, MON MAG ! • **N°32 • Juin / Juillet 2018**

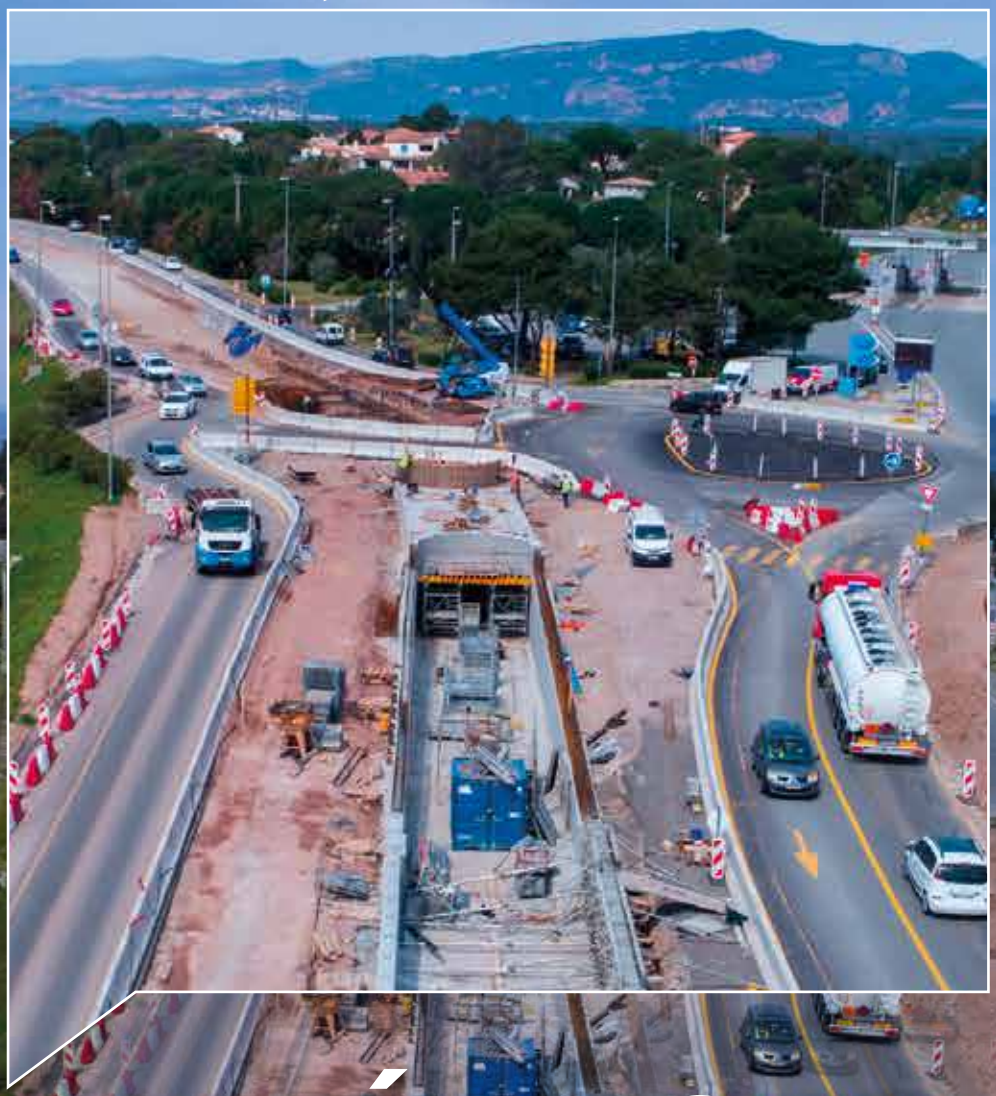

AMÉNAGER POUR MIEUX SE DÉPLACER

Au sommaire

À la rencontre d'entreprises innovantes • Anticiper pour transmettre • Estérel Côte d'Azur accompagne les pros du tourisme • Découvrez la nouvelle saison culturelle d'Aggloscènes • « Rénover pour habiter mieux » relancé • Ensemble contre les moustiques • 300 offres d'emploi en intérim pour les 16/25 ans • Dossier : grands projets • « Le Mas » : l'incontournable festival musical de l'été • Réaménagement du grau de la Galiote...

SOMMAIRE

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE

MON AGGLO, MON MAG ! • N°32

Le magazine d'information bimestriel de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)

624 Chemin Aurélien – CS 50133
83700 Saint-Raphaël CEDEX
Tél. 04 94 19 31 00 – cavem.fr
Contact : communication@cavem.fr

Directeur de la publication :
Roland BERTORA

Directrice de la communication externe :
Anne-Claire LEFÈVRE

Rédaction, suivi de fabrication :
Alexandre DEMESY,
Arlène DUCOURNAU

Crédits photos :
Charlotte ABRAMOW, Alice BLANGERO, Max COQUARD-Best Jobers, Christine DELVILLE, Didier DUVAL, DR, Sophie EBRARD, Estérel Côte d'Azur, FOTOLIA, Pascal GELY, Nico GOMEZ, IFPVPS, Marlène KUHN-OSIUS, Le Petit œil, Zélie NOREDA, Laurent PHILIPPE, SERVICES CAVEM, SIG, SMA, SMIDDEV, SRVHB, Pierre VIEUILLE.

Conception graphique : STRATIS
Impression : RICCOBONO
Distribution : ADREXO

Tirage : 72 000 exemplaires
ISSN : 2427-4305

PEFC 10-31-3162 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Aller plus loin :
cavem.fr

P.4 **ENTREPRISES**
- À LA RENCONTRE D'ENTREPRISES INNOVANTES
- « BOOSTER ENTREPRISE » : CANDIDATEZ AVANT LE 7 SEPTEMBRE 2018
- ANTICIPER POUR TRANSMETTRE
- 80% DES JEUNES DÉCROCHENT LEUR EMPLOI EN MOINS DE TROIS MOIS

P.6 **TOURISME**
ESTÉREL CÔTE D'AZUR ACCOMPAGNE LES PROS DU TOURISME

P.7 **SANTÉ**
- 2 000 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX RENCONTRES SANTÉ
- OPÉRATION DE SENSIBILISATION : BLOUSES BLANCHES

P.8 **CULTURE**
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE SAISON AGGLOSCÈNES

P.10 **HABITAT**
- AVIS FAVORABLE POUR LES 27 ACTIONS DU PLH
- LE PROGRAMME « RÉNOVER POUR HABITER MIEUX » RELANCÉ

P.12 **LUTTE CONTRE LES NUISIBLES**
ENSEMBLE CONTRE LES MOUSTIQUES

P.14 **EMPLOI**
- DÉMARRER SON ACTIVITÉ EN DOUCEUR
- 300 OFFRES D'EMPLOI EN INTÉRIM POUR LES 16/25 ANS

DOSSIER

P.15 **GRANDS PROJETS**
AMÉNAGER POUR MIEUX SE DÉPLACER

P.20 **CULTURE**
L'INCONTOURNABLE FESTIVAL MUSICAL DE L'ÉTÉ

P.22 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT, TRIONS-LES TOUS

P.24 **LUTTE CONTRE LES INONDATIONS**
RÉAMÉNAGEMENT DU GRAU DE LA GALIOTE

P.25 **TRANSPORTS**
TRANSPORT À LA DEMANDE, UNE OFFRE PERSONNALISÉE

P.26 **HANDBALL**
LE SRVHB « VICE-CHAMPION » D'EUROPE

P.28 **VOLLEY**
LE SRVVB RETROUVE LA COUPE D'EUROPE

P.29 **LA CAVEM EN BANDE DESSINÉE**
SUPER CAVEM CONTRE LES NUISIBLES

Roland BERTORA
Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Madame, Monsieur,

On connait maintenant bien certaines des compétences « phares » de la Communauté d'Agglomération : déchets, eau, assainissement, transports, économie, environnement, sports, Forum…

On cerne moins commodément, par contre, le rôle de la CAVEM en matière d'infrastructures routières. Le citoyen se perd vite, évidemment, dans les méandres et les couches du millefeuille administratif français. Il connait les routes nationales, les routes départementales, sait que sa ville intervient dans les avenues et les chemins qui desservent son lieu d'habitation.

Et pourtant sur notre bassin de vie l'émergence d'un nouvel acteur pour les infrastructures routières devient effective avec une fois encore pour but le seul objectif de mutualisation des moyens qui rassemble les collectivités pour une action ciblée.

Cet été s'ouvre, en effet, (après le barreau routier de la Gabelle, après la participation déterminante apportée au souterrain sous la voie SNCF reliant l'avenue de Provence au boulevard De Lattre de Tassigny, et après le giratoire « Décathlon » et sa trémie) le carrefour d'entrée autoroute de Puget sur Argens.

Cet ouvrage devenu indispensable poursuit au moins cinq objectifs simultanés :

- déboucher la thrombose de l'axe Saint-Raphaël/Fréjus/Roquebrune-sur-Argens qui fonctionne comme l'artère aorte du territoire CAVEM et supporte un flux de 40 000 véhicules par jour ;
- amorcer la liaison future par l'arrière des parcs d'activités de Puget sur Argens qui apportera une solution finale au trafic généré par les 120 000 habitants ;
- moderniser le fonctionnement et l'esthétique d'un quartier commercial et industriel qui souffre d'un déficit d'image ;
- réorganiser l'entrée dans le territoire des flux économiques qui y rentrent par l'autoroute A8 ;
- donner à Puget sur Argens une image valorisée plus conforme à la qualité de vie de son centre et de ses quartiers ;

C'est cette multiplicité des objectifs qui justifient l'intervention de l'intercommunalité dans une opération qui aurait pris une décennie de plus sans la coordination des acteurs sur une initiative soigneusement étudiée et conduite.

L'importance financière et stratégique de cette opération rondement menée justifiait à mes yeux d'en faire au moment où elle arrive à terme, le thème central de ce magazine de l'été.

Je vous remercie par avance de votre lecture et vous souhaite un bel été.

Bien à vous.

SOIRÉE MADE IN CAVEM

À LA RENCONTRE D'ENTREPRISES INNOVANTES

L'événement MADE IN CAVEM a permis de rassembler le temps d'une soirée une vingtaine d'entreprises locales du territoire qui contribuent à son développement économique et assurent l'attractivité et le dynamisme de ce dernier.
Pour la première édition MADE IN CAVEM, le 16 mai 2018, Roland BERTORA, Président de la CAVEM, a mis à l'honneur les chefs d'entreprises reconnus pour leur savoir-faire particulier, leurs compétences techniques et technologiques et leur rayonnement à l'échelle nationale voire internationale. Parmi ces entreprises, on retrouve le groupe « MADE IN FUTURA » dont le site est classé dans le top 15 des médias français ou l'atelier BENEDETTI-MERCADAL qui collabore depuis plus de 30 ans avec les plus grands musiciens professionnels français et internationaux.

Focus sur trois entreprises dynamiques

STAYMATEL

Créée en juillet 1997, STAYMATEL est un fabricant de cartes électroniques et d'assemblage de produits finis. Elle est dirigée par Pascale CAROFF et Éric DOUCET et implantée au Pôle Excellence Jean Louis à Fréjus.
STAYMATEL se démarque de ses concurrents en étant l'une des rares entreprises de la région à fabriquer des prototypes et grandes séries de cartes électroniques en réalisant un chiffre d'affaire de 18 millions d'euros.

SI TECH INDUSTRIE

Créée en janvier 2018, SI TECH INDUSTRIE, dirigée par Alain PEUCHOT et implantée à l'Actiparc du Cerceron à Saint-Raphaël, a pour activité la conception et fabrication de pergolas bioclimatiques.
SI TECH INDUSTRIE se démarque de ses concurrents dans la fabrication des pergolas qui répondent à des critères de très haute exigence en matière d'esthétique, de performance, de fiabilité, et de simplicité de montage.

AUX MARAICHERS DE PROVENCE

Créés en juin 1988 et dirigés par Stéphane MORFEA, Les maraichers de Provence sont implantés à Puget sur Argens.
Ils se démarquent de ses concurrents grâce à sa spécialisation dans les jeunes pousses de salades et approvisionnent les ménages locaux et nationaux en quantité et qualité toute l'année.

5E ÉDITION BOOSTER D'ENTREPRISES

CANDIDATEZ AVANT LE 7 SEPTEMBRE 2018

La CAVEM et l'Union Patronale du Var se mobilisent pour cette 5e édition du Booster Entreprises, afin que 10 jeunes chefs d'entreprises puissent, à leur tour, bénéficier de ce coup de boost. Nouveauté cette année, un comité de suivi composé d'experts suivra les entreprises boostées pour encore plus d'efficacité.
L'appel à candidatures de la 5e édition de l'opération est ouvert et se déroulera du 5 au 7 octobre 2018.
Elle s'adresse aux entreprises de 6 mois à 3 ans d'existence dont l'activité est implantée sur le territoire des 5 communes formant la CAVEM : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.
Vous avez jusqu'au **7 septembre** pour candidater à cet événement.

6
ateliers de formation pratique

48h
d'ateliers, de partage d'expériences et de networking

10
dirigeants de jeunes entreprises parrainés par 10 chefs d'entreprises chevronnés

Rendez-vous sur le site internet de la CAVEM pour télécharger le dossier de candidature / Rubrique Actualités

CESSION D'ENTREPRISES

ANTICIPER POUR TRANSMETTRE

La transmission d'entreprise apparait comme un facteur déterminant de la survie d'une entreprise à moyen et long terme. Sur le territoire, seulement 6 % des 2 500 immatriculations d'établissements se réalisent suite à une transmission ou une reprise.
Afin de sensibiliser le plus en amont possible les chefs d'entreprises sur ce sujet, la Maison de l'Emploi de l'Est Var a organisé le lundi 28 mai 2018 une table ronde à la villa Aurélienne à Fréjus. Avocats, banquiers, cabinets de rapprochement spécialisés, experts-comptables, notaires sont intervenus afin d'informer des chefs d'entreprises.
Réussir la cession de son entreprise, c'est savoir vendre au bon moment et anticiper plusieurs années avant la cession effective.
Cette soirée a été animée par Marc CHAMOREL, rédacteur en chef du magazine « Reprendre et transmettre », organisateur du Tour de France de la transmission d'entreprise.
En partenariat avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, trois projets sont déjà engagés pour de prochaines transmissions.

FORMATION CAPFORMA

80 % DES JEUNES DÉCROCHENT LEUR EMPLOI SOUS 3 MOIS

Chaque année, 70 jeunes intègrent le centre de formation de la Chambre de Commerce d'Industrie du Var (CCI) CAPFORMA à Saint-Raphaël. La voie de l'apprentissage et de la professionnalisation est privilégiée pour obtenir les diplômes suivants :

- Bac +2 / +3 Commerce - Vente - Distribution
- Bac +3 Comptabilité - Gestion
- BTS Tourisme

Le réseau des centres de formation d'apprentis des CCI est reconnu pour son taux de réussite lors des examens s'élevant à 80 % ainsi que pour l'insertion des jeunes. En effet, 80 % des apprentis trouvent leur premier emploi dans les trois mois.

Contact : 04 94 82 16 30 - capforma@var.cci.fr

Aurore LAROCHE,
Conseillère communautaire de la CAVEM est la nouvelle Présidente de l'agence de développement touristique Estérel Côte d'Azur.

Pour les mois à venir, le programme d'actions 2018 déjà engagé se poursuit : la promotion de la destination en France et à l'étranger, l'accompagnement des professionnels, la mise en œuvre de la stratégie digitale et structuration de l'offre touristique du territoire.
Adhérer à Estérel Côte d'Azur c'est être ambassadeur et respecter des valeurs comme revendiquer les couleurs et valeurs de la marque territoriale.

14
communes

les 5 communes de la CAVEM et les 9 communes de la Communauté de Communes du Pays de Fayence

1,83
millions de touristes

6 557
emplois salariés touristiques

15,5
millions de nuitées

220
professionnels adhérents

GUIDE DU PARTENARIAT POUR L'ADHÉRENT

ESTÉREL CÔTE D'AZUR ACCOMPAGNE LES PROS DU TOURISME

Les professionnels du territoire peuvent dès à présent consulter le Guide de l'Adhérent 2018 pour découvrir tous les services proposés par l'agence Estérel Côte d'Azur et en devenir partenaire.

Devenir adhérent de l'agence de développement et de promotion touristique Estérel Côte d'Azur c'est devenir un partenaire acteur et dynamique dans le secteur du tourisme sur le territoire. C'est aussi assurer un accueil de qualité et bienveillant auprès des clients et valoriser les autres partenaires.

Quelles sont les missions d'Estérel Côte d'Azur ?

- structurer et qualifier l'offre touristique du territoire ;
- promouvoir la destination en France et à l'étranger ;
- accompagner les professionnels du tourisme ;
- mettre en œuvre une stratégie digitale.

Qui peut devenir adhérent ?

L'ensemble des professionnels du tourisme des 14 communes Estérel Côte d'Azur : campings, hôtels, résidences de tourisme, villages vacances, agences immobilières, gîtes, meublés, chambres d'hôtes, prestataires d'activités de loisirs, bars, restaurants, discothèques, etc, ainsi que les producteurs : apiculteurs, agriculteurs, domaines viticoles ou artisans.

Pourquoi adhérer ?

Estérel Côte d'Azur est engagé dans un programme d'actions 2018. Elle offre aux professionnels un ensemble de services pour améliorer leur promotion en leur permettant de :

- participer à la dynamique de réseau mis en place depuis 10 ans pour attirer les clientèles touristiques ;
- promouvoir l'activité sur les outils de communication ;
- bénéficier de contenus proposés par l'agence : photos, vidéos, articles de blog ;
- bénéficier de l'accompagnement et des conseils d'une équipe professionnelle, motivée et engagée au service de l'attractivité du territoire.

Le nouveau guide du partenariat 2018

La nouvelle version du guide présente l'ensemble des services mis en œuvre pour aider les partenaires du territoire à contribuer au développement de l'économie touristique.

RENCONTRES SANTÉ DU TERRITOIRE

2 000 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX 26 CONFÉRENCES

Animées par des professionnels de santé, ces rencontres gratuites portant sur la santé des enfants, des adolescents et des adultes seront reconduites dès octobre 2018.

Depuis 2012, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Raphaël développe des actions de prévention, de convivialité et d'animation sur les enjeux de la santé et du bien-être. Depuis 2016, un nouveau cycle en faveur des parents et des adolescents est proposé.
Ces rencontres mensuelles se déroulent d'octobre à mai au théâtre intercommunal Le Forum et sont annoncées via des affiches, mailing, et diffusion du programme sur le site cavem.fr et dans le magazine Var Estérel Méditerranée.

Rendez-vous dès le mois d'octobre pour assister aux prochaines rencontres santé gratuites ouvertes à tous.

Point Santé Info du C.C.A.S. - 04 94 19 59 99
cavem.fr rubrique Hygiène et Santé / Rencontres Santé

Fréquentation du public et nombre d'intervenants

Cycle enfant :
1 000 participants
9 intervenants

Cycle adolescent :
400 participants
13 intervenants

Cycle sénior :
950 participants
8 intervenants

PRÉVENTION SANTÉ

OPÉRATION BLOUSES BLANCHES POUR SENSIBILISER LES HABITANTS ET ESTIVANTS

À cette occasion, les étudiants en soins infirmiers, les élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture de l'Institut Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS), installé à Saint-Raphaël face au collège Alphonse KARR, ont informé et conseillé en santé la population de l'agglomération. Le 5 juillet 2018 au matin, 120 élèves habillés avec leur « blouse blanche » ont tenu six stands dans la ville de Saint-Raphaël sur les thèmes : dépistage du diabète ou de l'hypertension, risques solaires et initiation aux gestes d'urgence et de premiers secours comme le massage cardiaque, désobstruction ou position latérale de sécurité.

À travers cette animation, l'IFPVPS affirme son engagement dans les actions de santé publique citoyennes.

AGGLOSCÈNES
DÉCOUVREZ LA

La nouvelle saison 2018-2019 d'Aggloscènes a été présentée le mercredi 6 juin 2018.

Retrouvez des événements exceptionnels de mai à octobre 2018

Cette nouvelle saison s'étend d'octobre à mai sur le territoire de la CAVEM pour proposer au plus grand nombre des spectacles vivants de qualité : danse, théâtre, cirque et spectacles visuels, musique. Aggloscènes a pour ambition de divertir, mais aussi interpeller, questionner, émouvoir, émerveiller, tout simplement ouvrir notre vision du monde et de l'autre. Qu'il s'agisse des personnalités accueillies, des thèmes abordés ou de la rareté des compagnies invitées, le public aura la possibilité d'assister à des spectacles uniques. François BERLÉAND, Charles BERLING, Jean-Pierre DARROUSSIN, Anne PARILLAUD, sont quelques-unes des têtes d'affiche de cette saison. Des spectacles variés, créateurs d'attractivité pour la CAVEM, et qui sont une véritable vitrine pour illustrer la diversité comme la qualité de cette saison.

Solstice

STOMP

4 rendez-vous inédits autour de la danse, la musique et le théâtre

SOLSTICE

par la chorégraphe, Blanca LI : une danse entre la nature et les hommes

En ouverture le 6 octobre 2018 à 20h30, SOLSTICE est un spectacle de danse qui ne ressemble à aucun autre. Sa chorégraphe, Blanca LI a la particularité de mettre la danse là où on ne l'attend pas. Après avoir dansé avec les robots ou avoir placé des formes de danse peu présentes sur les planches des grandes salles de spectacles, elle aborde ici un thème peu représenté dans le domaine chorégraphique : l'Homme en lien avec la Nature, et comment ils doivent se protéger l'un, l'autre.

STOMP

un spectacle percutant qui donne une vie musicale et chorégraphiée à nos objets quotidiens

Les 9,10 octobre à 20h30 et le 11 octobre à 17h00, c'est STOMP qui fera son entrée plus que « fracassante » dans la saison 2018-2019. Cette compagnie aux 15 millions de spectateurs fait tourner son théâtre new-yorkais à plein régime depuis 1991. Entre percussions, danse, jeu et humour, ce spectacle fait sonner n'importe quel objet dans une incroyable symphonie de rythmes, un moment plaisant pour tous les âges. Aggloscènes proposera pas moins de 3 représentations pour ce spectacle de renommée internationale.

Après la danse et la musique, le troisième temps fort de cette saison sera une création théâtrale.

NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Aggloscènes Junior : des spectacles à partir de 2 ans

Les enfants ne sont pas en reste puisqu'une partie de la saison leur est réservée, avec la même qualité, la même attention du détail et la même diversité que pour les adultes. Ils pourront tous trouver, en fonction de leur âge, une source de joie, d'étonnement et d'enrichissement intellectuel et émotionnel. Le spectacle « LE PETIT BAIN » est proposé aux enfants de 2 ans afin de les familiariser à l'univers du spectacle vivant. Aggloscènes Junior est proposé au tarif de 6 euros.
Aussi, Aggloscènes propose aux parents et grands-parents 8 spectacles pour lesquels les places sont à 10 euros pour les enfants accompagnés.

Abonnements et billetterie

- www.aggloscenes.com
- Théâtre intercommunal Le Forum : 04 94 95 55 55
- Centre culturel de Saint-Raphaël : 04 98 11 89 00

NOUVEAU !

- réserver votre covoiturage pour vous rendre au spectacle en vous inscrivant sur : www.aggloscenes.com/rubrique COVOITUREZ située en bas de page du site

La triomphe de l'amour

Cendrillon

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

de MARIVAUX, mise en scène par Denis PODALYDÈS, direction musicale Christophe COIN, scénographie Eric RUF, et costumes Christian LACROIX

Denis PODALYDÈS, acteur et metteur en scène de génie, Sociétaire de la Comédie Française, proposera sa nouvelle pièce : LE TRIOMPHE DE L'AMOUR de MARIVAUX. Denis PODALYDÈS s'est entouré de collaborateurs de renom : Éric RUF, l'un des meilleurs scénographes de théâtre, Christian LACROIX pour les costumes et Christophe COIN à la musique. Il est d'autant plus attendu car le théâtre intercommunal Le Forum est coproducteur de ce spectacle qu'il recevra pour deux représentations les 12 et 13 mars 2019 à 20h30.

CENDRILLON

un conte de fées revisité, poignant, par Jean-Christophe MAILLOT et les Ballets de Monte-Carlo, scénographie Ernest PIGNON ERNEST

Après Lac, en février 2013, Jean-Christophe MAILLOT et les Ballets de Monte-Carlo reviennent pour terminer la saison sur la scène du Forum avec leur célèbre version de CENDRILLON. Deux représentations le 25 mai 2019 à 20h30 et le 26 mai 2019 à 17h00 pour admirer la perfection des danseurs d'une des compagnies les plus réputées au monde et la fabuleuse interprétation néo-classique du conte que Jean-Christophe MAILLOT modernise sans en perdre la féerie. La scénographie de l'artiste plasticien Ernest PIGNON ERNEST est la cerise sur ce gâteau chorégraphique.

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur **cavem.fr**

Résidence « Le Carré d'Argens » à Puget sur Argens : 11 logements sociaux livrés en avril 2018 : Surfaces moyennes : 4 T2 de 48 m², 4 T3 de 69 m², 3 T4 de 85 m²

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

AVIS FAVORABLE POUR LES 27 ACTIONS DU PLH

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018 / 2023 a été présenté le 15 mars 2018 en Préfecture de Région devant l'ensemble des membres du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement. Un avis favorable à l'unanimité a été prononcé. Dans le cadre d'une démarche d'élaboration partenariale et concertée, l'approche globale du projet notamment avec la prise en compte de la dimension foncière ainsi que les objectifs ambitieux et innovants ont été appréciés.

Le Premier PLH pour les 5 communes

Il s'agit du premier PLH portant sur les 5 communes de la CAVEM. 27 actions sont développées en cohérence avec l'ambition de développement du territoire défini dans le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan de Déplacements Urbains et le Plan Climat Energie Territorial.

Le PLH selon 4 grandes orientations

- inscrire l'habitat sur le territoire dans une logique d'innovation, et favoriser ainsi l'attractivité du territoire et également répondre aux exigences de développement durable ;
- produire une offre de logements de qualité, diversifiée et attractive en réponse à la multiplicité des besoins sociaux et économiques. Il s'agit de prendre en compte les besoins des publics et leurs spécificités, liées à leur âge, à leur situation sociale ou économique ;
- améliorer le parc de logements existants et valoriser les quartiers par la prévention de la dégradation du parc de logements privés d'une part, la réhabilitation du parc de logements privés et sociaux d'autre part et enfin en mobilisant le parc privé existant pour satisfaire les objectifs de logements locatifs sociaux ;
- renforcer le rôle de la CAVEM dans le pilotage, la coordination et l'animation en matière d'aménagement du territoire pour la réussite de la politique de l'habitat.

Objectif : 1 220 logements par an

Afin de soutenir le développement économique et de maintenir sa croissance démographique, la CAVEM vise la réalisation de 1 220 logements par an à travers une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre sur l'ensemble du territoire tout en favorisant le renouvellement urbain et la mixité sociale.

RÉNOVATION DE L'HABITAT

LE PROGRAMME « RÉNOVER POUR HABITER MIEUX » RELANCÉ

Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, la CAVEM relance pour 3 ans le programme « rénover pour habiter mieux » en faveur de l'amélioration du parc de logements privés en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, l'État, la Région et le Département..

226 logements sur les 5 villes

Réactivé depuis octobre 2017, ce dispositif a pour objectif de rénover 226 logements sur les 5 villes de la CAVEM. Grâce à sa reconduction, les propriétaires peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé de qualité dans les domaines administratif, technique et financier mais aussi d'aides budgétaires attractives.

Pour quels projets ?

- Travaux de rénovation : plomberie, électricité, réfection de la toiture, isolation, etc.
- Rénovation énergétique : isolation des combles, remplacement de la chaudière ou des fenêtres, etc.
- Adaptation du logement au besoin des personnes âgées ou handicapées : installation d'un monte-escalier, remplacement d'une baignoire par une douche, etc.

Quelles conditions pour en bénéficier ?

- Le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans.
- Les travaux sont réalisés par des entreprises du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.

Comment procéder ?

- Contacter les référents au 0 805 69 20 49.
- Prendre rendez-vous pour la visite technique de votre logement : l'équipe vous conseille sur les travaux à réaliser.
- Constituer vos dossiers de demande de subvention avec l'aide de l'équipe.
- Procéder à la réalisation des travaux.
- Prendre rendez-vous pour visiter le logement rénové ; l'équipe vous aide à solliciter les versements de subventions.

En 2018

15 960 €
d'aides de la CAVEM

3 364 €
d'aides de la Région

+

N°Vert 0 805 69 20 49

pig-cavem@citemetrie.fr
www.cavem.fr/Rubrique Habitat

La politique de l'habitat de la CAVEM a été menée par **Nadine CABITEN,** Vice-Présidente de la CAVEM en charge de l'habitat jusqu'en juin 2018.

Nadine CABITEN a cessé ses fonctions de Vice-Présidente à compter du 24 juin 2018.
Elle s'est largement investie sur le champ social dès la création de l'intercommunalité sur le territoire.

Son engagement pour la CAVEM s'est traduit notamment par la concrétisation d'actions menées concernant :

Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)

Nadine CABITEN a suivi l'élaboration des trois Programmes Locaux de l'Habitat, qui fixent les orientations de la politique en matière d'habitat et de logement sur le territoire pour une durée de six ans. Elle a supervisé toute la procédure d'élaboration des programmes ainsi que les différentes étapes de leur adoption. Le troisième PLH 2018 / 2023 a d'ailleurs été définitivement adopté lors du dernier Conseil Communautaire du 25 juin 2018.

L'amélioration du parc de logements privés

Nadine CABITEN a soutenu les reconductions successives du programme de soutien en direction des propriétaires privés. Depuis 2008, les propriétaires ont été accompagnés gratuitement dans leurs démarches grâce à l'équipe d'animation mise en place mais aussi aidés financièrement pour la réalisation des travaux par l'octroi de subventions provenant de la CAVEM et de ses nombreux partenaires (Anah, Région, Département). Sur la période 2014 / 2017, 173 logements ont ainsi pu être réhabilités. Ce programme vient d'être reconduit pour la seconde fois pour une durée de 3 ans. Il couvrira la période 2018 / 2020.

Le développement de l'offre en logement social

Sur la période allant de 2008 à 2017, ce sont 2 051 nouveaux logements sociaux qui ont été financés dans les différentes instances de l'Habitat.
La poursuite de ces actions est reprise par Christine MARENCO, Vice-Présidente jusqu'ici déléguée à la santé publique et à la petite enfance.

DÉMOUSTICATION
ENSEMBLE CONTRE

Exemples de gîtes larvaires de prédilection du moustique tigre à surveiller.

Le Service Intercommunal de Démoustication (SID) de la CAVEM lutte contre les moustiques. Différents moyens existent pour venir à bout de ce nuisible.

Terrasses sur plots

Soucoupes sous les pots

Regards équipés de bac de décantation

Une prévention efficace : 1 827 gîtes larvaires sous surveillance

Forts de 7 années d'expériences, les agents de démoustication disposent aujourd'hui d'un inventaire de 1 827 gîtes larvaires répartis sur le domaine public et les parties communes du secteur privé : bassins de rétention, avaloirs, coffrets techniques, pompes de relevage, fossés, poches d'eau de ruisseau, zones marécageuses, etc.
Ces lieux de ponte sont surveillés et traités régulièrement et de façon préventive essentiellement à l'aide d'un insecticide biologique à base de bactéries empêchant le développement des larves de moustiques.

En complément, des visites à domicile sont réalisées chaque année afin d'éliminer ou neutraliser les nombreux gîtes larvaires encore présents dans les jardins de certains particuliers comme les piscines hors service, réserves d'eau, regards avec décanteur, pots de fleurs, siphons de sol.
Ces deux méthodes de lutte ont permis d'aboutir à une diminution constante des densités de moustiques dans le temps. L'objectif étant de réduire la gêne occasionnée sur la population en termes de confort mais également le risque épidémique.

Le service intercommunal de démoustication

20 000
propriétés visitées depuis 2011

160
copropriétés surveillées et traitées régulièrement

1 827
gîtes larvaires recensés

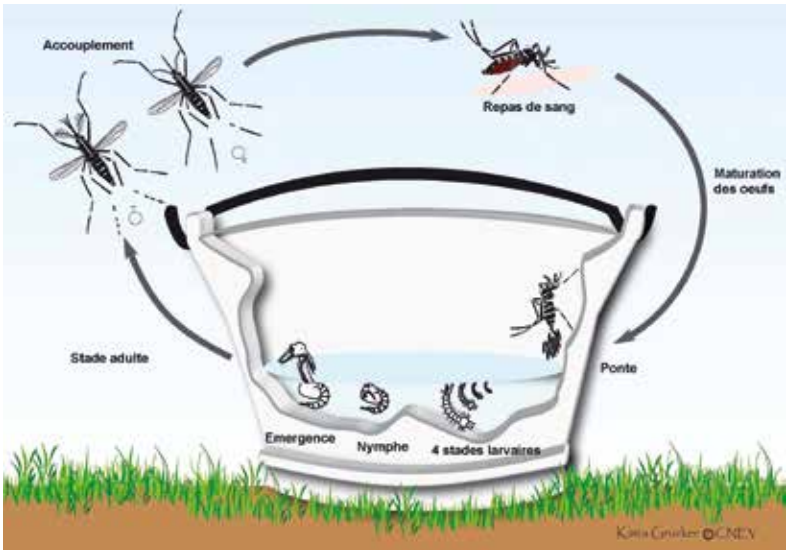

LES MOUSTIQUES

Siphons de sol non entretenus

Piscine hors service

Bâches de protection

Une vigilance de chacun au quotidien

La saison 2017 a été marquée par un épisode de sécheresse d'ampleur de mai à octobre 2017.
Ce phénomène exceptionnel a contribué à limiter davantage le développement des moustiques sur cette période. Cependant, il appartient à chacun de rester vigilant et au sortir de l'hiver d'inspecter son jardin pour en supprimer tous les points d'eau stagnante.

Si vous possédez des réserves d'eau, des puits ou des points d'eau non suppressibles, les agents de démoustication sont à votre service pour vous conseiller ou intervenir en cas de nuisance anormale de moustiques.

+ de 95%
de traitements biologiques

- de 5%
de traitements chimiques

300
opérations de pose de moustiquaires chaque année

Protégez vos palmiers : demandez une intervention pour les sauver

Depuis 2016, la CAVEM vous permet de protéger vos palmiers dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'Action en Réseau pour l'Éradication du Charançon rouge et l'Assainissement des Palmiers ARECAP.
Actuellement, plus de 4 600 palmiers sont sous surveillance après avoir été traités.
Pour sauver les palmiers, une seule injection annuelle d'un produit de traitement dans le tronc du palmier des canaries suffit. Le prix de cette intervention est de 72 € par palmier dans le cadre d'un engagement sur trois ans.

N°Vert 0 800 10 40 11

cavem.fr / rubrique Environnement / Lutte contre les nuisibles

Le conseil communautaire du 25 juin 2018 a procédé à l'élection de Françoise DUMONT comme Vice-Présidente de la CAVEM.

Françoise DUMONT est en charge de :

- L'emploi et notamment la reprise des activités de la Maison de l'Emploi ;
- L'enseignement supérieur (post-bac) ;
- La formation : formation professionnelle, actions de formations propres, relations avec les organismes de formations professionnelles ;
- L'insertion ;
- Les relations avec la mission locale et pôle emploi ;
- La recherche de subventionnements ;
- La recherche de fonds européens en adéquation avec les actions développées sur le territoire.

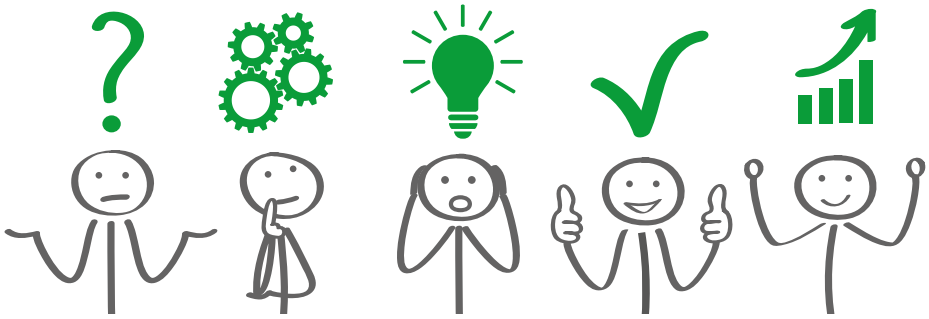

RÉGIME MICRO-ENTREPRISE

DÉMARRER SON ACTIVITÉ EN DOUCEUR

La Maison de l'Emploi, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var et l'URSSAF ont donné une conférence sur le régime de la micro-entreprise le 10 avril 2018.

De l'auto-entrepreneur à la micro-entreprise

Depuis le 1er janvier 2016, le régime micro-entrepreneur a remplacé celui de l'auto-entrepreneur. Il reste le régime le plus simple pour créer une activité indépendante mais nécessite tout de même d'être bien informé.
Avec cette conférence, la Maison de l'Emploi de l'Est Var a ainsi souhaité apporter des réponses concrètes aux personnes souhaitant se lancer dans la création de leur activité.
Cette réunion d'information a permis aux porteurs de projets de rencontrer des spécialistes de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var et de l'URSSAF. Ils ont ainsi pu connaître les avantages et les contraintes de ce statut et savoir s'il est le mieux adapté à l'activité qu'ils souhaitent créer.
Un prochain rendez-vous sur ce thème aura lieu le mardi 25 septembre 2018 au Palais des Congrès de Saint-Raphaël dans le cadre de la Journée de l'Entrepreneur.

+ mde-estvar.fr

JOB DATING

300 OFFRES D'EMPLOI EN INTÉRIM POUR LES 16/25 ANS

La mission locale en chiffres

2 500
jeunes accompagnés par an

55 %
des jeunes ont accédé à une nouvelle situation en cours d'année 2017 (76 % à un emploi et 24 % à une formation)

28
parrains bénévoles

La mission locale Est Var assure l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi.
Une journée de mobilisation a été proposée le 19 avril 2018 aux moins de 26 ans au bénéfice de l'emploi et de la formation des jeunes suivis par la mission locale Est Var.
Cette matinée Job dating à Fréjus a permis la rencontre entre des jeunes en recherche d'emploi et 14 agences du territoire. L'opportunité pour des candidats de donner leur CV parmi 300 offres à leur disposition.

+ Mission Locale Est Var - 04 94 17 63 63

AMÉNAGER POUR MIEUX SE DÉPLACER

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

TOUR D'HORIZON DES

Présidée par Jean-Paul OLLIVIER, Maire de Roquebrune-sur-Argens et Vice-Président de la CAVEM en charge des voiries d'intérêt communautaire, la Commission de Voirie a présenté de nombreux projets pour l'année 2018, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

5
millions d'€
pour le coût
des travaux

La CAVEM a débuté un chantier de voirie d'envergure depuis septembre 2017 avec la réalisation d'une trémie, passage souterrain, à Puget sur Argens sur l'axe routier entre Fréjus et Le Muy. Cette opération d'urbanisme conduira à la création d'un deuxième itinéraire desservant les parcs d'activités de Puget sur Argens par le Nord au départ de la RD4 Route de Bagnols-en-Forêt. Aussi, depuis le 1er janvier 2017, la CAVEM est en charge de l'entretien et des travaux de voirie des parcs d'activités économiques sur son territoire.

250
mètres de long

264
tonnes d'aciers

7700
tonnes d'enrobés

18000 m³
en volume de
terrassement

1600 m³
en volume de béton

12
entreprises

RÉALISATION D'UN PASSAGE SOUTERRAIN SUR LA RDN7 FRÉJUS-LE MUY POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC ROUTIER

Débuté le 12 septembre 2017, ces grands travaux de voirie ont été entrepris près du giratoire d'accès de l'échangeur autoroutier A8 à Puget sur Argens à la sortie n°37. Cette opération a pour but de fluidifier le trafic quotidien sur l'axe Fréjus-Le Muy emprunté par 40 000 véhicules aux heures de pointe. Cette opération de grands travaux s'élève à 5 millions d'euros.

GRANDS PROJETS EN COURS

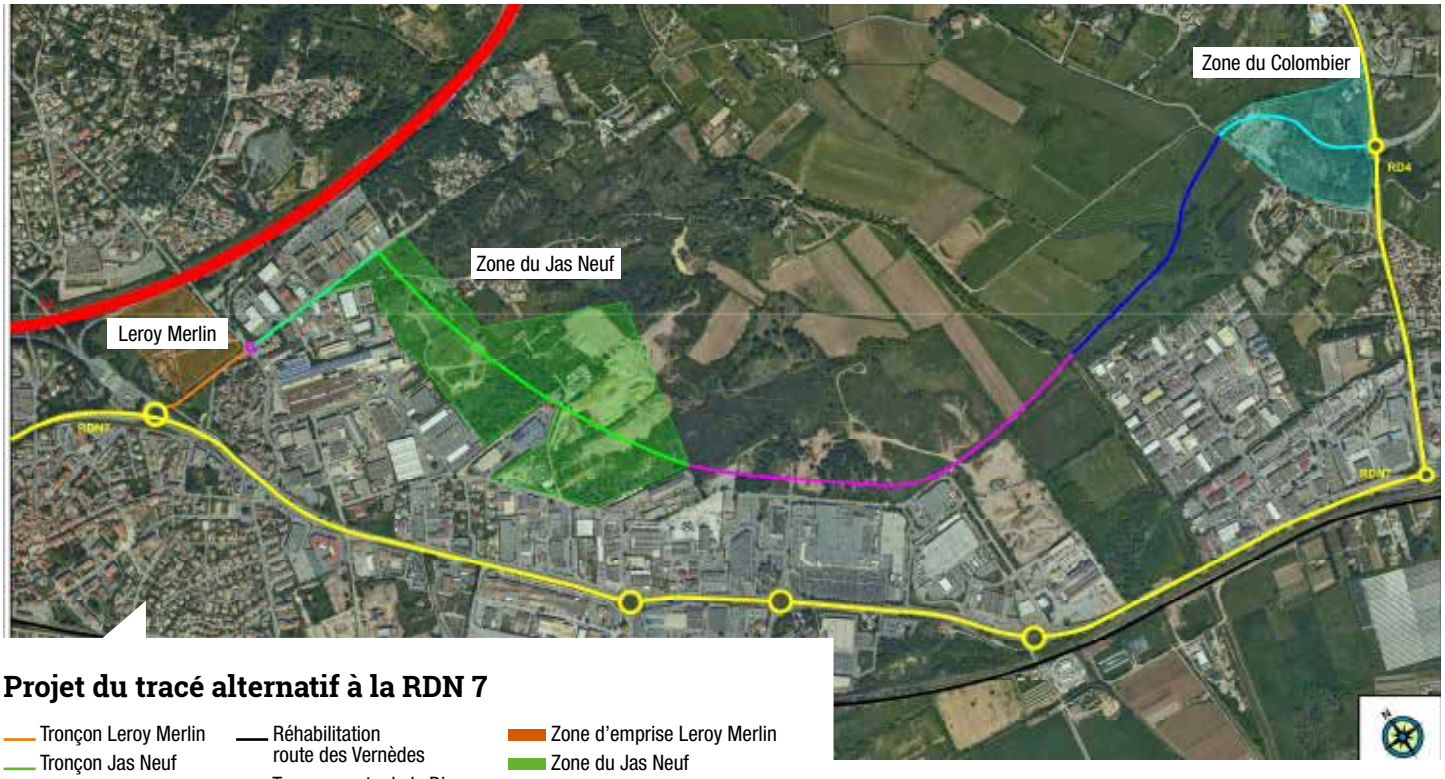

Projet du tracé alternatif à la RDN 7

- Tronçon Leroy Merlin
- Tronçon Jas Neuf
- Tronçon CAVEM
- Réhabilitation route des Vernèdes
- Tronçon route de la Digue
- Tronçon du Colombier
- Zone d'emprise Leroy Merlin
- Zone du Jas Neuf
- Zone du Colombier

RÉALISATION D'UN TRACÉ ALTERNATIF À LA RDN 7 ENTRE PUGET SUR ARGENS ET FRÉJUS

Le 26 mai 2016, la Commission Voirie, a émis un avis favorable pour un tracé dont le montant total est estimé à 13,8 millions d'euros. Un inventaire de la faune et de la flore s'est déroulé sur les quatre saisons pour anticiper la rédaction de l'étude d'impact à venir.
Le 25 juin dernier, le Conseil d'Agglomération a adopté définitivement le projet. Ce tracé alternatif comprend trois secteurs bien distincts destinés à se coordonner :

- tronçon Ouest en liaison avec la trémie échangeur A8/RDN7 traversant le futur site d'activités économiques du Jas Neuf à Puget sur Argens ;
- tronçon Est en connexion avec la RD4 empruntant le futur tracé de la route-digue de protection du parc d'activités de la Palud et traversant le site du Colombier à Fréjus ;
- des connexions avec le Colombier, les parcs d'activités de la Palud, de Grand Estérel-Les Plaines, ainsi que le futur parc d'activités du Jas Neuf.

L'intégration des emplacements réservés nécessaires pour le tracé alternatif, est prévue dans les Plans Locaux d'Urbanisme des communes concernées.

Coût des travaux : 13,8 millions d'€

AGRANDISSEMENT DU GIRATOIRE À L'INTERSECTION DU BOULEVARD JEAN MOULIN ET DE LA ROUTE DES VERNÈDES À PUGET SUR ARGENS

Coût des travaux : 250 000 €

Dans la logique de cheminement du tracé alternatif à la RDN7, un agrandissement du giratoire situé à l'intersection de la route des Vernèdes et du boulevard Jean Moulin est prévu pour un coût estimé à 250 000 €.
Les travaux programmés consistent à agrandir le giratoire à un rayon de 17 mètres. Ils concernent également la réhabilitation de l'éclairage public en LED, l'enfouissement du réseau électrique actuellement en aérien, la mise en place de protections acoustiques pour le hameau des Aubrèdes et la mise en valeur des espaces verts.
Ils devraient être achevés en septembre 2018 pour coïncider avec l'ouverture de Leroy Merlin en octobre 2018.

PROJET ROUTIER LIEU-DIT LE COLOMBIER

L'aménagement du site le Colombier sur le terrain Costamagna avec des logements et des commerces se situe à la fin du tracé alternatif en liaison avec la RD 4 et la RD 100 A. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fréjus a été approuvé et le permis de construire a été déposé en décembre 2017. Des réunions techniques sont régulièrement organisées pour définir les critères techniques de la voirie et les interfaces entre la digue de la Palud, le chemin des Vernèdes et le site du Colombier. À terme, l'aménageur remettra cette voie à la collectivité.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DIGUE DE LA PALUD À FRÉJUS

Utiliser la future digue Nord de la Palud pour faire passer la voie du tracé alternatif à la RDN 7, nécessite une sur-largeur de l'emprise foncière, avec un coût de travaux estimé à 1,2 million d'euros sans compter le giratoire Est en connexion avec la route des Vernèdes évalué à 830 000 €.
Dans le cadre de sa compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations », la CAVEM va suivre le dossier de protection de la zone de la Palud contre les inondations et devra procéder aux acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des ouvrages suivants :

- digue Nord entre le cours d'eau de la Vernède et la route des Vernèdes avec voie de desserte de la Palud par le Nord ;
- digue Ouest avec installation de palplanches servant à consolider la structure.

La totalité de l'emprise foncière qui permettra la réalisation des ouvrages routiers et hydrauliques figurera au prochain PLU révisé de Fréjus.

CRÉATION D'UNE VOIE DE DÉSENCLAVEMENT DES GARILLANS À ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Coût des travaux : 1,2 million d'€

Des travaux évalués à 1,2 million d'euros sont prévus à compter d'octobre 2018 avec l'obtention de subventions de la Région.
Un dossier de demande d'examen « au cas par cas » préalable à la réalisation d'une étude d'impact a été adressé à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en juillet 2014 ; il est ressorti de cette demande que le projet n'est pas soumis à étude d'impact.
C'est à l'occasion de l'étude du dossier « loi sur l'eau », transmis en août 2016, que les services de l'Etat ont mis en avant les contraintes hydrauliques du site.
La CAVEM a établi plusieurs hypothèses de tracé de désenclavement avant qu'une solution de desserte évitant d'emprunter la zone inondable située au Sud de la Zone d'Activité Commerciale soit trouvée, lors de la réunion du 11 janvier 2018 à la Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) en présence de Roland BERTORA, Président de la CAVEM.
Dès lors, la CAVEM, avec la collaboration des représentants de l'association « Parcs des 4 Chemins », a pu définir un projet avec des caractéristiques techniques acceptables pour aboutir à une voirie de 8,50 m de largeur, soit 2 voies de 3,50 m avec un trottoir de 1,50 m.

ENTRETIEN ET TRAVAUX DE VOIRIE DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence développement économique est élargie à l'ensemble des zones d'activités du territoire de la CAVEM. Parmi ces nouvelles zones à entretenir, on retrouve les voies, trottoirs, accotements, canalisations, espaces verts, éclairage, gérés par les villes. La CAVEM a procédé à la signature de conventions avec les communes afin d'assurer les missions d'entretien et de travaux de ces parcs d'activités.
On dénombre le transfert de dix zones d'activités sur les communes de Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.
Les gros travaux seront concentrés sur la remise à niveau des voiries notamment sur le parc d'activités de la Palud.

16e
saison

16
dates de concerts

20 000
personnes chaque été

25 000€
de subvention
de la CAVEM

LE MAS DES ESCARAVATIERS

L'INCONTOURNABLE FESTIVAL MUSICAL DE L'ÉTÉ

Depuis 2013, la CAVEM apporte son soutien au festival du Mas des Escaravatiers devenu un lieu de rendez-vous immanquable pour les passionnés de musique. Ce festival récompensé au niveau national propose cette année une nouvelle programmation musicale éclectique.

Avec une quinzaine de concerts chaque année, ce festival a vu passer de nombreux artistes tels que CALI, Benjamin BIOLAY, BROKEN BACK, Claudio CAPÉO, etc. En cette année 2018, le Mas des Escaravatiers a obtenu la deuxième place des meilleurs petits festivals lors des « Festivals Awards », dans la catégorie des festivals de moins de 20 000 spectateurs.
Au total, 70 festivals étaient en compétition et le Mas, pour sa première participation, s'est classé juste derrière le Art Sonic qui se déroule en Normandie.
Une récompense qui vient féliciter le travail pour organiser ces événements chaque été.

Concerts et brunchs sonores

Pour 2018, les soirées s'annoncent tout aussi festives avec une programmation attractive. En plus des concerts, le Mas laisse ses portes grandes ouvertes tous les dimanches pour les brunchs sonores. L'occasion de venir profiter de ces après-midis sur l'herbe ou dans la piscine du domaine tout en ayant accès aux services de restauration, mais aussi des DJ présents. Le Mas propose également une soirée caritative, la retransmission des matchs de la coupe du monde, vide grenier dans le jardin, etc. Des événements qui ont rassemblé 20 000 personnes l'an passé.

le mas
CONCERTS & BRUNCHS
ESCARAVATIERS

Paul BOUDOUBE, Maire de Puget sur Argens et Vice-Président de la CAVEM était présent à la soirée de lancement avec Sébastien COSTAMAGNA, le Directeur de l'établissement.

RENDEZ-VOUS SOIRÉES MUSICALES

Des artistes reconnus

Keziah JONES
Jeudi 5 Juillet 2018
Because Rythm is Love

Il vient au Mas pour la première fois, interpréter dans ce cadre unique, sa musique si singulière. Son style unique, c'est le blufunk : une musique à la croisée des chemins, mêlant des attitudes punk-funk, et des rythmes de musique africaine.

BRIGITTE
Lundi 09 Juillet 2018

Ces talentueuses parisiennes, qu'on ne présente plus, reviennent au Mas pour la 3e fois cet été.

Elles viendront ravir de leur pop glamour et dansante !

THE STRANGLERS
Mardi 10 Juillet
Le bon groupe de rock anglais des 80's

Témoignant de leur incontestable talent musical et de l'intemporalité de leurs compositions, The STRANGLERS sont de retour sur scène avec leur tournée « Classic Collection », coïncidant avec la sortie de la réédition de leur discographie des années 1977-82.

Des révélations musicales

Eddy DE PRETTO
Jeudi 19 Juillet
La révélation de l'année 2017

Après avoir remporté le Prix du Printemps de Bourges en 2017, le jeune Eddy DE PRETTO apporte un souffle inédit à la nouvelle scène française. Eddy DE PRETTO, c'est la chanson française qui fait un pas de côté et le rap français qui n'a désormais plus peur d'être sensible, de redevenir conscient.

ANGELE
Mercredi 25 Juillet
La pépite belge n'a pas fini de surprendre

Au croisement de RIHANNA, de Lily ALLEN et de la Schtroumpfette, on trouve ANGÈLE. Voix de velours, timbre désinvolte, la jeune bruxelloise écrit ses textes dans un langage hyper contemporain où l'anodin côtoie l'existentiel et le trivial, la poésie.

Une soirée années 90

WE ARE THE 90's
Samedi 28 juillet

La We Are The 90's, c'est la plus grosse boom de l'année ! Avis aux amateurs des meilleurs tubes des années 90's ; cette soirée est l'occasion de revivre en live les meilleurs moments musicaux de cette décennie inoubliable. Banane fluo, chemise à la Parker LEWIS, pin's et baggy fortement conseillés !

Et aussi

Charlie WINSTON, Ben MAZUÉ invite GRAND CORPS MALADE, soirée caritative « Bâtir en fête », Juliette ARMANET, Fête de la musique, HER, Hollie COOK et Melissa LAVEAUX, Patrice, Selah SUE, HOLLYSIZ, Soom T et THERAPIE TAXI.

TRI DES PAPIERS

TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT, TRIONS-LES TOUS

Le papier est l'une des matières les plus simples à recycler et tous les papiers triés sont recyclés. Mais comment trier correctement et pourquoi recycler ?

En France, près de 280 kg de papier sont consommés chaque seconde*

Chaque habitant jette en moyenne 23 kg de papier par an* mais seulement 47 % des papiers de bureau sont recyclés* : journaux, prospectus, feuilles de papier, magazines, etc. Sur le territoire de la CAVEM, ce sont près de 4 000 tonnes de papier qui ont été collectées en 2017. Malgré nos bonnes performances de tri, on estime qu'il reste encore 8 % de papier dans nos poubelles à ordures ménagères. Ce sont des papiers qui, parce qu'ils ne sont pas triés, sont coûteusement enfouis en décharge et viennent contribuer à la saturation des centres de stockage, alors qu'il serait simple de les valoriser.

**Sources : Planetoscope 2018, Ecofolio, Consoglobe.*

Tous les papiers se trient et se recyclent !

Il ne s'agit pas seulement des journaux et feuilles de papier imprimées, mais aussi des magazines, publicités et ce qu'on appelle le « papier de bureau ». Inutile de séparer les différentes matières comme le plastique, les agrafes, les trombones etc. C'est maintenant une opération automatisée lors du recyclage.
Le papier en contact avec un aliment, le papier aluminium, sulfurisé ou les mouchoirs et serviettes en papier ne doivent pas être jetés avec les papiers dits « de bureau ».

4000
tonnes de papiers collectés en 2017

ZÉRO déchet avec le SMIDDEV

Les « stop pub » à apposer sur votre boîte aux lettres sont disponibles au SMIDDEV ou dans votre mairie.
Pour aller plus loin, des ateliers gratuits pour la réduction des déchets sont organisés régulièrement par les conseillères du tri du SMIDDEV.
Renseignements et inscriptions sur la page Facebook et par téléphone au 04 98 11 98 80 :

- Atelier rénovation de meubles : 26 septembre 2018
- Noël zéro déchet : 5 décembre 2018

Jeter les papiers dans leur colonne dédiée pour permettre leur recyclage

Les communes du SMIDDEV s'engagent pour valoriser cette ressource en installant des colonnes dédiées exclusivement aux papiers. Les Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens, Saint-Raphaël et Bagnols-en Forêt possèdent déjà ces équipements, ce qui devrait améliorer les tonnages collectés. Aussi, Les Adrets de l'Estérel et Puget sur Argens sont équipées de contenants et de sacs pour faciliter le tri et la collecte spécifiques du papier dans les bureaux et dans les classes des écoles.
Fréjus et Roquebrune-sur-Argens devraient s'équiper rapidement de nouvelles colonnes. En attendant, fréjusiens et roquebrunois peuvent déposer leurs papiers avec les emballages. Les colonnes bleues sont toutefois à privilégier car ce tri supplémentaire permet de traiter le papier pour un coût 6 fois moins cher pour notre collectivité !

« **MIEUX TRIER** LES PAPIERS ÉVITE ÉGALEMENT AUX PAPETIERS FRANÇAIS D'EN IMPORTER »

Jusqu'à 66 % de fibres sont recyclées

Recycler le papier permet de l'utiliser pour produire de nouveaux papiers, du carton ou du papier hygiénique. L'industrie papetière française utilise 66 % de fibres recyclées pour la fabrication de nouveaux papiers, mais le reste provient des forêts*. Trier et recycler le papier permet donc d'économiser des ressources naturelles, dont le bois. Produire du papier à partir de fibres recyclées permet d'utiliser trois fois moins d'eau et d'énergie que la fabrication de papier à base de bois* et évite la production de 30 % de dioxyde de carbone.
Mieux trier les papiers évite également aux papetiers français d'en importer en soutenant la production de nos entreprises de recyclage et en créant des emplois dans de nouveaux secteurs d'avenir.

**Sources : Copacel 2014, Consoglobe.*

3
fois moins d'eau et d'énergie en produisant du papier à partir de fibres recyclées

PRÉVENTION DES INONDATIONS

RÉAMÉNAGEMENT DU GRAU DE LA GALIOTE

1500 m³ de remblais

300 000 euros de travaux ont été investis pour réaménager le Grau de la Galiote afin de mieux évacuer les crues.

Coût de l'opération
300 747 €

26 millions d'euros investis en 6 ans

Dans le cadre du PAPI *, mis en œuvre après les inondations de 2010, la CAVEM investit 26 millions d'euros en six ans. Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) qui porte ce PAPI regroupe 75 communes du bassin versant de l'Argens soit la moitié du département. Les premiers travaux ont permis d'augmenter la capacité du grau de la Galiote afin de mieux évacuer les crues.

Réception des travaux du Grau de la Galiote en avril 2018

Le grau est un chenal de communication entre la lagune de Villepey et la mer. Il a été réaménagé.
Le réseau électrique aérien a été supprimé tout comme des enrochements, des remblais pour un volume de 1 500 m³ ainsi que la culée en rive gauche de l'ancien pont ferroviaire.
Des nouveautés sont aussi présentes avec une rampe d'accès moins pentue ainsi que des plantations de tamaris pour renaturer le lieu. Cette première opération à hauteur de 300 747 euros a été financée à 51,3 % par le SMA, 39,2 % par l'État et 9,5 % par la Région.
D'autres travaux concernant le Pont de la Galiote à Saint-Aygulf se terminent notamment des travaux de forage avec la mise en place d'une canalisation d'une longueur de 200 m.

Roland BERTORA Président de la CAVEM, Olivier AUDIBERT-TROIN, Président du SMA et Delphine BARRIAU, Directrice du SMA, accompagnés des élus ont réceptionné les travaux le 20 avril 2018

Qu'est-ce que le PAPI* ?

Le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations a été créé pour prévenir les risques d'inondation et réduire leurs conséquences sur le territoire. Le PAPI permet aux collectivités avec l'appui de l'État de mettre en place une politique globale de prévention à l'échelle d'un fleuve ou d'un bassin entier. Le PAPI de l'Argens et côtiers de l'Estérel a été élaboré par le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) et la CAVEM y a collaboré pour y inscrire des opérations sur des cours d'eau côtiers de l'Estérel. Il a été labellisé le 7 juillet 2016 et la convention cadre pour la mise en œuvre du PAPI a été signée le 9 décembre 2016 à hauteur de 96 millions d'euros pour la période 2016-2022.

ALLO BUS

TRANSPORT À LA DEMANDE, UNE OFFRE PERSONNALISÉE

Le service de transport à la demande de l'usager a été mis en place depuis septembre 2017 avec le nouveau réseau Agglobus pour offrir plus de souplesse et de flexibilité.

Qu'est-ce que le transport à la demande (TAD) ?

Le transport à la demande est une offre de transport qui se déclenche lorsqu'au moins un usager a réservé son voyage. Le concept est défini par la loi d'orientation des transports intérieurs, complétée par le décret du 16 août 1985 pour le transport routier non urbain et la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 pour le transport urbain de personnes.

Réserver votre transport

Allo Bus est accessible à tous et les services sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Pour en bénéficier, il suffit d'adhérer gratuitement au service en appelant le numéro vert 0 800 000 858 puis de réserver son déplacement. Les réservations se font uniquement par téléphone du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. La veille du déplacement avant 17h00. Attention, pour les déplacements du dimanche et du lundi, la réservation doit être faite le vendredi.
Le service fonctionne :

- de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 en période scolaire ;
- de 07h00 à 19h00 en vacances scolaires.

Le titre de transport à 1,50 €

Tous les titres de transports AGGLOBUS/CAVEM sont valables hors titres scolaires. Les titres scolaires Agglo'pass jeune et Agglo'pass junior sont valables pendant les vacances scolaires. Le ticket à l'unité, avec possibilité de correspondance, est en vente à bord des véhicules auprès du conducteur à 1,50 €.

Les 3 secteurs desservis par Allo Bus

- Secteur 1 : La Bouverie / Les Garillans / Roquebrune-sur-Argens
- Secteur 2 : Les Adrets de l'Estérel / Saint-Jean de Cannes
- Secteur 3 : Saint-Raphaël corniche d'or / Les Hauts de Boulouris / Valescure-Les Veyssières

1200 réservations par trimestre

dont **50 %** de personnes à la retraite

et **30 %** d'actifs

Catherine ROUBEUF,
Vice-Présidente de la CAVEM déléguée aux transports publics

Avec sa politique transport, la CAVEM souhaite assurer le droit au transport pour toutes les catégories sociales de la population. C'est pourquoi elle propose une offre de transport personnalisée et adaptée à chaque client. Ce dispositif ALLO BUS permet également de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre en privilégiant un mode de transport collectif plutôt que la voiture individuelle. L'objectif poursuivi est de continuer à améliorer l'accessibilité à des services, à des équipements publics en satisfaisant le plus grand nombre de demandes de déplacements des usagers et offrir ainsi une meilleure offre de mobilité cohérente avec le territoire.

HANDBALL

LE SRVHB, « VICE-CHAMPION

Le samedi 19 et dimanche 20 mai 2018, le club du Saint-Raphaël Var Handball a disputé le « Final 4 » de la coupe EHF à Magdebourg en Allemagne.

Pour la première fois de son histoire, le SRVHB atteint la finale de cette compétition.

Le SRVHB en finale

Durant le week-end du « Final 4 », les quatre finalistes de la compétition se sont affrontés en demi-finale le samedi puis en finale le dimanche : les trois clubs allemands de Göppingen, Füchse Berlin et SC Magdeburg ainsi que le SRVHB, seul club français. Le samedi, les demi-finales opposaient le SRVHB qui s'est imposé 28-27 face à Magdebourg et Berlin qui a remporté sa rencontre 27-24 face à Göppingen. Pour la première fois de son histoire, le SRVHB atteint la finale de cette compétition après s'y être incliné en demi-finale l'an dernier contre Berlin. Malheureusement, le scénario s'est répété mais les hommes de Joël DA SILVA ont perdu avec les honneurs 25-28.

À la 4e place du championnat cette saison, le SRVHB participera l'année prochaine à cette compétition

Pour arriver jusqu'à ce stade de la compétition, le parcours des Raphaëlois a été semé d'embûches. L'histoire avec cette édition de la coupe EHF a débuté au mois de novembre avec un barrage contre Zagreb remporté aisément par le SRVHB. Cette victoire leur a permis d'accéder aux phases de groupes. Dans sa poule, Saint-Raphaël s'est retrouvé avec les Suédois de Lugi, les Espagnols de Pampelune et les Allemands de… Berlin. Les Berlinois, encore eux, qui ont terminé premier du groupe juste devant le SRVHB.

D'EUROPE »

Les joueurs du SRVHB ont reçu un accueil chaleureux des élus de la CAVEM, des supporters et des partenaires.

Les hommes de Joël DA SILVA ont ensuite été opposés à l'équipe espagnole de Granollers contre laquelle ils se sont imposés sur l'ensemble des deux matchs. Une victoire qui leur a permis de décrocher leur billet pour le fameux « Final 4 ». Malgré cette défaite en finale, les Varois ont reçu un accueil chaleureux le lendemain au Palais des Sports de Saint-Raphaël où supporters, partenaires et élus avaient fait le déplacement pour féliciter l'ensemble de l'équipe et du staff.

Raphaël CAUCHETEUX en haut et Adrien DIPANDA à droite avec les supporters.

Jean-François KRAKOWSKI,
Président du Saint-Raphaël Var Handball

Le club est en pleine ascension, cela fait dix ans que nous évoluons en première division après avoir remporté le championnat de D2 en 2007. Pour la cinquième saison de suite, nous venons de terminer dans les quatre premiers du championnat. Des performances qui nous permettent d'évoluer sur la scène européenne où là aussi le club ne cesse de progresser. Il y a deux saisons nous étions éliminés en quart de finale, avant d'accéder l'an passé pour la première fois au Final 4. Cette année nous y sommes retournés et avons franchi une nouvelle étape en accédant à la finale. »

VOLLEY

LE SRVVB RETROUVE LA COUPE D'EUROPE

Tout au long de la saison, les joueuses du Saint-Raphaël Var Volley-Ball ont porté au sommet les couleurs du territoire avec un parcours jusqu'en demi-finale du championnat de France.

4e du championnat de France

Cette saison 2017/2018, était synonyme de changement du côté du club raphaëlois. Si Giulio BREGOLI restait à la tête de l'équipe, l'heure était au renouveau dans l'effectif. Sur les douze joueuses composant le groupe professionnel, dix étaient de nouvelles venues. Amandine GIARDINO et Liesbet VINDEVOGHEL la capitaine, étaient les deux seuls membres du groupe de l'an dernier toujours présentes. Après un début de championnat où les volleyeuses du SRVVB ont dû prendre leur marque, les Raphaëloises ont enchaîné les bonnes performances pour terminer à la quatrième place du championnat. Un résultat qui a permis aux Varoises de se qualifier pour les play-offs*. Un résultat obtenu suite au travail effectué également par l'entraîneur et son staff.

La demi-finale pour la 3e année consécutive

Une phase durant laquelle, les joueuses de Giulio BREGOLI étaient opposées au Cannet cinquième du championnat. Un quart de finale serré que les Varoises ont remporté 2-1 grâce à deux succès à domicile. L'étape suivante était en revanche plus difficile face à Béziers. Deux rencontres au bout desquelles, les Raphaëloises n'ont pas réussi à décrocher leur place pour la finale. C'est d'ailleurs les Biterroises championnes de France. Une fois de plus, le SRVVB a prouvé qu'il avait sa place dans l'élite du volley féminin en atteignant pour la troisième année consécutive les demi-finales du championnat de France.

Participation à la coupe d'Europe l'année prochaine

Grâce à ses performances, le club participera à une Coupe d'Europe l'année prochaine et permettra à notre territoire de bénéficier une nouvelle fois d'un rayonnement européen.

Les play-offs*

Cette deuxième partie de la saison réunit les huit meilleures équipes du championnat. Elle est composée de matchs à élimination directe avec les quarts de finale et la demi-finale où une équipe devait remporter deux matchs pour se qualifier au tour suivant. La finale se déroulait sur un match et désignait le champion de France.

CONTACTS

ACCUEIL
04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

ASSAINISSEMENT
- **Assainissement collectif :** 04 94 19 34 73 assainissement@cavem.fr
- **Assainissement non collectif :** 04 94 19 97 62 spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES
- **Les Adrets de l'Estérel :** 06 81 53 75 65
- **Fréjus :** 04 94 53 31 29
- **Puget sur Argens :** 04 94 45 63 09
- **Roquebrune-sur-Argens :** 04 94 45 63 09
- **Saint-Raphaël :** 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- **Service des affaires foncières et opérations d'aménagement :** 04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr
- **Service aux entreprises et aux professionnels :** 04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

ENVIRONNEMENT
- **Charançons :** numéro vert - 0 800 10 40 11
- **Chenilles processionnaires :** 04 94 19 68 51 environnement@cavem.fr
- **Démoustication :** numéro vert - 0 800 10 40 11

HABITAT
- **Service Habitat :** 04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr
- **Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE) :** 0 808 800 083 - contact@areve83.fr

L'ACCESSIBILITÉ
04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS
04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

RÉSEAU AGGLOBUS
- **Agence commerciale Fréjus :** 04 94 53 78 46
- **Agence commerciale Saint-Raphaël :** 04 94 44 52 70
- **Transport À la Demande :** 0 800 000 858 www.agglobus-cavem.com

SANTÉ
- **Hygiène :** 04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr
- **Vaccination :** 04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

SMIDDEV
04 98 11 98 80 - contact@smiddev.fr - www.smiddev.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM - AGGLOSCÈNES
04 94 95 55 55 - contact@theatre-le-forum.fr
www.aggloscenes.com

MAIRIES

- **Les Adrets de l'Estérel :** 04 94 19 36 66 accueil@mairie-adrets-esterel.fr - www.lesadretsdelesterel.fr
- **Fréjus :** 04 94 17 66 00 s.communication@ville-frejus.fr - www.ville-frejus.fr
- **Puget sur Argens :** 04 94 19 67 00 contact@mairie-puget-sur-argens.com - www.pugetsurargens.fr
- **Roquebrune-sur-Argens :** 04 94 19 59 59 mairie@mairie-roquebrune-argens.fr - www.roquebrune.com
- **Saint-Raphaël :** 04 94 82 15 00 communication@ville-saintraphael.fr - www.ville-saintraphael.fr

SUPER CAVEM CONTRE LES NUISIBLES

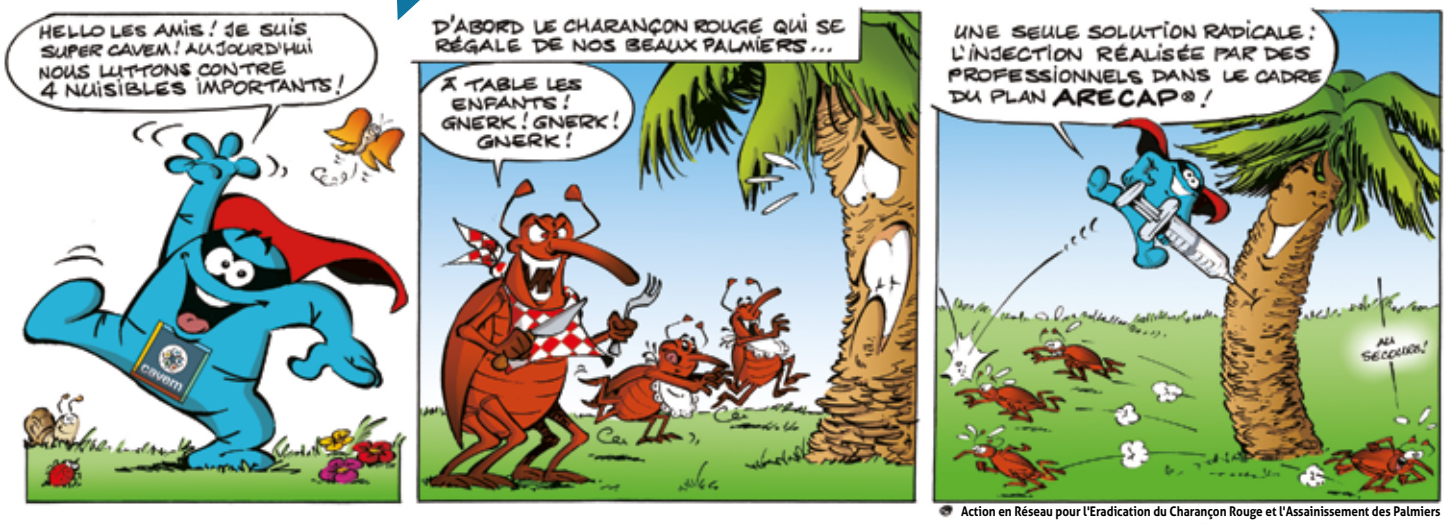

© Action en Réseau pour l'Eradication du Charançon Rouge et l'Assainissement des Palmiers

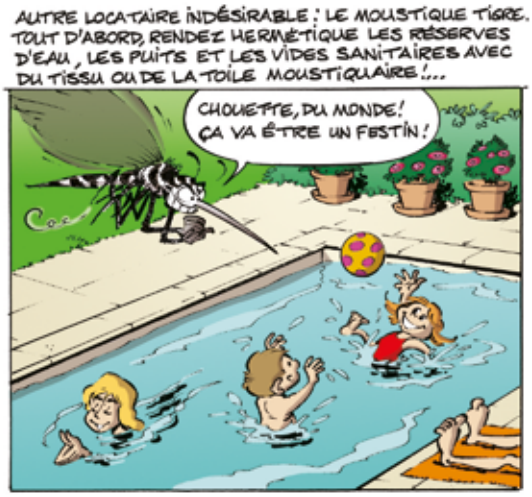

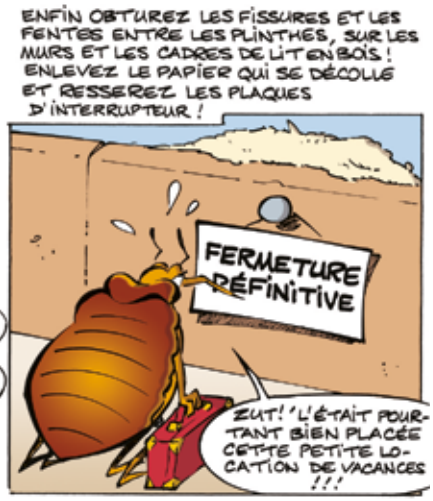

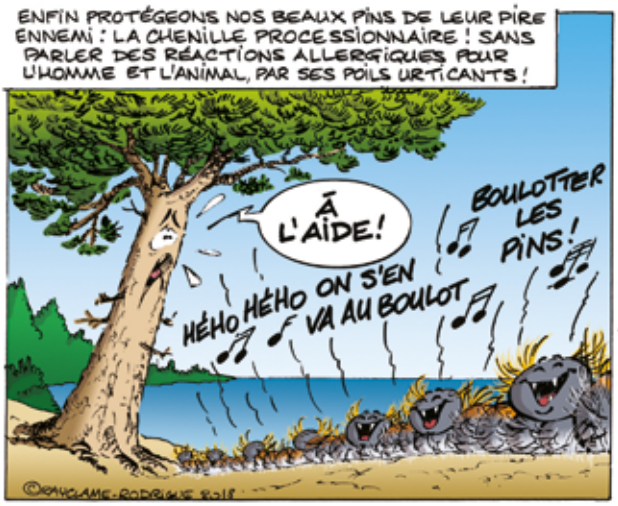

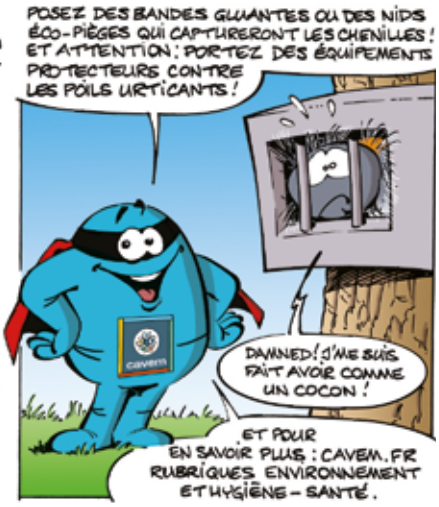

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

Toutes les compétences de la Communauté d'Agglomération représentent un enjeu. Mais celle des déchets en est un véritablement majeur. Ils impactent fortement la vie quotidienne des habitants du territoire d'une part. Et d'autre part l'engagement de plus de 30 millions d'euros sur le territoire pour leur collecte, leur tri et leur élimination représente un des budgets les plus importants de la communauté d'agglomération.
La collecte de nos déchets est performante. Elle le sera plus encore dans les deux prochaines années.
Dans le domaine des biodéchets des expérimentations sont programmées. Il sera en effet rapidement possible de collecter les particuliers dans le quartier de la Lieutenante sur la commune de Puget sur Argens, celui de Valescure à Saint-Raphaël et dans les cantines du territoire.
Pour les déchets verts, ce sont 16 000 tonnes qui ont été collectées en 2017 sur le territoire. Ce bon rendement sera encore conforté par l'installation d'un service de ramassage de déchets verts en porte à porte sur la commune de Fréjus. À noter que la valorisation de ces déchets, par le compost ou leur transformation en électricité à l'usine Biomasse de Brignoles sont des solutions finales intéressantes.
Depuis septembre 2015, les encombrants et DAE ne sont plus dirigés vers l'enfouissement mais vers une filière de valorisation (centre de tri du Muy).
En ce qui concerne le tri de nos déchets, nous progressons chaque année vers des objectifs plus ambitieux. Maintenant que l'objectif de 50% de déchets triés est presque atteint (49% en 2017 sur le territoire), nous visons les 80%. Pour y parvenir, nous améliorons la qualité du tri, projetons de créer de nouvelles déchèteries, sur la commune de Roquebrune-sur-Argens notamment, étudions le lancement d'une opération de tri des biodéchets d'envergure et faisons appel à des organismes comme Zero Waste France qui incite les usagers à se tourner vers des alternatives de consommation plus écologiques. Le résultat est là : les tonnages des déchets issus de la collecte sélective ont augmenté de 2,4% entre 2016 et 2017, ce qui conforte et confirme la hausse des années précédentes.
Reste l'enjeu de l'élimination de nos tonnages ultimes et notamment leur enfouissement. Le site de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de Bagnols-en-Forêt a vu son activité quotidienne stoppée fin 2011. Depuis cette date, les déchets ultimes sont acheminés sur le site de l'ISDND du Balançan au Cannet des Maures pour y être enfouis. La fermeture annoncée du site du Balançan a été prononcée par décision de justice pour le 7 août prochain, trois mois avant la date prévue. Pour la Communauté d'Agglomération, il est donc impératif de trouver des solutions. La réhausse du site 3 à Bagnols en Forêt doit être considérée comme une réponse transitoire, une étape qui fournira à notre territoire le temps et les moyens de son organisation définitive sans perdre de vue nos objectifs toujours plus ambitieux, sans mettre à mal notre progression constante en matière de collecte, tri et élimination des déchets et sans compromettre notre volonté de réduire le coût de traitement de nos déchets. Elle ne sera pas opérationnelle en août prochain, elle le sera fin 2018.
Cette réhausse doit être bien comprise. Elle représente une solution pragmatique dans l'attente à court terme d'une politique novatrice de collecte, d'une valorisation systématique permettant de ne plus produire que 15 000 tonnes d'ultimes sur les 100 000 collectés et de traiter ce résidu dans les meilleures conditions sur un site nouveau dit du Vallon des Pins qui réunit la CAVEM, les intercommunalités du Pays de Fayence et de l'ouest des Alpes Maritimes. L'objectif sera alors durablement atteint pour la génération suivante.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

TRIBUNE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

La CAVEM et ses communes font les frais de la politique de l'Etat !
Il y a quelques semaines, les associations des Maires de France, des Départements de France et des Régions de France ont dénoncé, dans un texte commun, les risques que faisaient peser les récentes décisions de l'Etat sur nos territoires. Nous ne pouvons que soutenir leur appel conjoint autour du thème « décentralisation en danger, unis pour l'avenir de tous les territoires ».
La « contractualisation » demandée par l'Etat est une parfaite illustration de ce danger. En apparence, son objectif est louable : limiter les dépenses des collectivités territoriales en leur fixant un taux maximum d'augmentation de 1,2%, taux pouvant être légèrement modulé. Notre position a toujours été de maîtriser au mieux les dépenses publiques, seul moyen de limiter, et de réduire, la pression fiscale pesant sur les citoyens. Mais nous dénonçons en revanche le mode opératoire choisi. Ainsi, pour la CAVEM, l'augmentation maximale imposée est de 1,05%. Mais trop d'incertitudes pèsent sur le calcul de ces dépenses. Qu'en sera-t-il de la prise en compte des nouvelles compétences transférées ? Que se passera t-il lorsque l'Etat décidera unilatéralement de mesures renforçant automatiquement les dépenses des collectivités (nouvelles normes, scolarisation en maternelle obligatoire, évolutions du statut,…) ? Comment faire pour maintenir ce plafond alors que nous accueillons de nouveaux habitants, et ce qui nécessite la mise en place de nouveaux services ? Comment faire face à des situations de crise par essence imprévues ? Comme, par exemple, la décision sidérante de fermer le site du Balançan, qui accueille nos déchets, début août, en pleine période où la population est multipliée par 3 ou 4, et ce sans solution de substitution immédiate. Ce qui va entraîner pendant plusieurs mois une hausse du coût du traitement de nos ordures ménagères qui impactera le budget de la CAVEM.
Les incertitudes sont trop nombreuses, et la mise en place rigide de cette contractualisation risque, comme l'ont souligné les associations d'élus, de mener à des réductions des investissements et des services aux habitants.
Ce faisant, nous assistons de la part de l'Etat à une remise en cause de l'autonomie des collectivités locales. Alors, limiter et réduire les dépenses, oui, mais pas n'importe comment. Autre mesure poudre aux yeux, la suppression de la taxe d'habitation, à intervenir progressivement dans ces toutes prochaines années. Cela a toute l'apparence d'un impôt supprimé, dont on ne peut que se réjouir dans le principe. Mais concrètement, cela va se traduire par une « compensation » de la part de l'Etat…qui devra bien trouver les crédits nécessaires dans la poche des contribuables ! Un jeu de dupes en quelque sorte. En outre, nos collectivités seront encore davantage dépendantes des décisions financières de l'Etat. Et ne pourront plus demain, en cas d'augmentation du nombre d'habitants, bénéficier des recettes correspondantes, contrepartie des services supplémentaires offerts.
Ces mesures sont donc une menace pour la CAVEM et ses villes membres, et au final n'apporteront rien aux habitants. Ni financièrement, ni en termes de services. Bien au contraire. Des recettes utiles localement serviront demain à des politiques nationales parfois plus que contestables. Parallèlement, avec la loi en cours de discussion sur le logement, les maires risquent de se voir dessaisis de leurs prérogatives en matière d'aménagement de leurs communes. Ce qui va là encore à l'encontre de la proximité attendue par les habitants. D'autres projets menacent nos CFA, alors même qu'un enjeu majeur pour notre économie locale serait au contraire de pouvoir de nouveau bénéficier de centres de formation de proximité.
Nous ne sommes pas non plus à l'abri de voir, avec la réforme ferroviaire, se réduire les services dans nos gares, qui seront demain jugées « pas assez rentables ». Décidément, cet Etat recentralisateur n'a que mépris pour les territoires. La CAVEM et ses habitants n'ont pas à faire les frais des décisions d'un Etat incapable de réduire ses dépenses et qui fait encore une fois porter les efforts sur les collectivités locales, réduites au rôle de variable d'ajustement.
Nos villes méritent mieux.

LES ÉLUS DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

TRIBUNE DE JEAN PIERRE MEYNET

LA CAVEM en 2026 Pôle d'Excellence en matière d'Environnement
Notre avenir sera demain notre capacité à transformer nos modes de vie.
Les fameux déchets. Commençons par les réduire puis ensuite il nous faut les transformer, les recycler, les valoriser ! Il nous faut créer en local des filières complètes qui seront source d'économies, feront baisser les impôts et créeront des emplois ! Pour devenir pôle d'Excellence, il faudra aussi repenser nos déplacements urbains : 90% des véhicules étant utilisés par des personnes seules et la distance moyenne parcourue inférieure à 7km nous devons adapter une offre nouvelle. Des transports collectifs performants mais aussi des modes individuels non polluants. Notre société change, nous devons faciliter cette transition et l'accompagner, mettre en place des mesures incitatives, tant sur le plan pratique que sur le plan financier. (Subventions)
Nos pistes cyclables sont à repenser, et à adapter à un doublement de la population en période estivale.
Enfin pour tout pôle d'Excellence, notamment en matière d'environnement il nous faut veiller à le respecter. Les contrôles de la qualité de l'air et de l'eau de baignade sont à renforcer. La tolérance 0 doit être de mise en matière de dégradation de l'environnement. Pas de passe-droit et davantage de contrôle, n'oublions pas d'où nous venons, il y a plus d'un siècle, La qualité de l'air que l'on pouvait respirer a fait le succès de notre belle région, il est de notre responsabilité de garantir cette qualité de vie pour les générations à venir. En conclusion, seul l'intérêt général doit servir de moteur à l'action des élus, il faut s'interroger, prenons un exemple, est-ce utile d'accueillir des paquebots qui déversent leurs flots de passager et impactent très fortement la présence de polluants dans l'air que nous respirons ?
Il y a d'autres solutions pour rendre attractif notre agglomération, devenir un Pôle d'Excellence en matière d'Environnement en est une.

Jean Pierre MEYNET
0623777280

LES ÉLUS ONT VOTÉ...

ASSAINISSEMENT

Dans le respect de la Charte Qualité nationale validée par l'Agence de l'Eau, des travaux de réseaux d'assainissement sont prévus pour un total de 898 177,38€ à Fréjus et 615 331,68 € à Saint-Raphaël.

SOCIAL, CULTURE, SPORT

- Pour son projet en faveur des jeunes actifs de 18 à 30 ans rencontrant des difficultés pour accéder à des logements autonomes, une subvention de 30 000 € est accordée à l'association « LOGE TOIT ».
- Pour son projet de prévention contre l'exclusion et d'aide à l'insertion sociale et professionnelle, une subvention de 50 000 € est accordée à l'association « CORAIL ».
- Pour l'aide et le soutien aux jeunes en situation de handicap mental, une subvention de 20 000 € est accordée à l'association « Les lutins de l'iscle ».
- Pour son projet d'enseignement multi -activités une subvention de 31 600 € est accordée à l'école d'art AGORA et 2 000 € à l'association « Cinéma Arts et Essais ».
- Afin de favoriser le sport sur le territoire, des subventions ont été attribuées pour un total de 2 290 000 € : 1 010 000 € au Saint-Raphaël Var Handball, 750 000 € à l'Etoile Football Club de Fréjus Saint-Raphaël, 280 000 € pour le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien et 250 000 € au Saint-Raphaël Var Volley Ball.

ECONOMIE

- Dans le cadre des conventions signées avec les parcs d'activités pour accompagner les entreprises, la CAVEM consacre 22 000 € de subventions aux associations suivantes :
  - Parcs d'Activités de la CAVEM ;
  - « Capitou Industrie » pour ces actions des 5 pôles ;
  - « La Palud-Lou Gabian Avenir » ;
  - « 4 chemins ».
- La CAVEM soutient « Initiative Var » à hauteur de 42 179 € pour aider les créateurs et repreneurs d'entreprises du territoire à créer ou pérenniser leur activité.
- Pour soutenir les missions d'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans une subvention de 356 165,35 € a été accordée à la Mission Locale Est Var.

SÉCURITÉ

- Afin d'assurer la surveillance des baignades et des plages, la CAVEM soutient à hauteur de 449 912,64 € le Service Départemental d'Incendie et de Secours dont 246 205,60 € pour Fréjus, 66 914,80 € pour Roquebrune-sur-Argens et 136 792,24 € pour Saint-Raphaël.
- Afin d'assurer la surveillance de la plage du Veillat, une convention a été signée avec la ville Saint-Raphaël et une subvention a été accordée à hauteur de 27 000 €.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Mise à disposition de la retenue du barrage Saint-Esprit à l'École Nationale des Scaphandriers pour la mise en œuvre d'activités de formation professionnelle.

HABITAT

- Subvention de 217 000 € à la SA d'HLM LE LOGIS FAMILIAL pour l'acquisition en Vente État Futur d'Achèvement (VEFA) de 62 logements collectifs locatifs à Puget sur Argens au sein de l'ensemble immobilier « Domaine du Lac ».
- Subvention de 26 000 € à la SA d'HLM ERILIA pour l'acquisition en VEFA de 13 logements collectifs locatifs à Fréjus au sein de la résidence « Le clos des orangers ».
- Garantie d'emprunt de 3 218 278 € accordée à SA d'HLM LE LOGIS FAMILIAL VAROIS pour l'acquisition en VEFA de 36 logements locatifs sociaux à Fréjus pour la résidence « Garden square ».
- Garantie d'emprunt de 5 719 307 € accordée à SA d'HLM LE LOGIS FAMILIAL VAROIS pour l'acquisition en VEFA de 62 logements locatifs sociaux à Puget sur Argens pour la résidence « Le Domaine du Lac ».
- Garantie d'emprunt de 876 090 € accordée à SA ADOMA pour l'acquisition en VEFA de 25 logements locatifs sociaux à Puget sur Argens pour la « résidence de la passerelle ».

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, et aux points de retrait suivants :

- **Les Adrets de l'Estérel :** Hôtel de ville
- **Fréjus :** Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre d'Animation de Villeneuve ; Centre Hospitalier Intercommunal ; Mairies annexes : La Gabelle ; Quartier de La Tour de Mare ; Saint-Aygulf ; Saint-Jean-de-Cannes ; Maison de l'emploi ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Office de tourisme de la Ville ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.
- **Puget sur Argens :** Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme de la ville.
- **Roquebrune-sur-Argens :** Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Mairies annexes : La Bouverie, Les Issambres ; Mairie d'honneur ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme des Issambres.
- **Saint-Raphaël :** Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre culturel ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Var ; Mairie d'honneur ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure ; Maison des associations ; Maison des droits ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme d'Agay ; Palais des Congrès ; Parking Bonaparte ; Stade nautique.

Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée dans votre boîte aux lettres ?
Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG !
624 chemin Aurélien • CS 50133 • 83 700 SAINT-RAPHAËL CEDEX ou par mail : communication@cavem.fr

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____ Tél : _____

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI ☐ NON ☐

FRÉJUS • PAYS DE FAYENCE • ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
PUGET SUR ARGENS • LES ADRETS • SAINT-RAPHAËL

estérel CÔTE D'AZUR INTENSÉMENT Sud

EXPÉRIENCE CÔTE D'AZUR

Vos loisirs intensément sud !

Réservez plus de 350 activités sur la Côte d'Azur !

EXPERIENCECOTEDAZUR.COM